

MINISTERE DE L'AGRICULTURE. DU DEVELOPPEMENTRURAL ET DE LA PECHE
Cellule Agrométéorologie

BULLETIN AGRO - METEOROLOGIQUE
N° 41



Campagne Agricole : 2016 / 2017

Mois de : Juin 2017

Période : du 26.06 au 01.07.2017

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 18 au 24.06.2017

➤ Températures (°C) :

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	21.6	29.1	25.3	20.0	30.3	25.1	21.1	28.3	24.7
Sub Littoral	19.3	38.1	28.7	20.1	34.8	27.4	17.4	35.4	26.4
Hauts plateaux	19.2	34.7	27.0	19.9	35.6	27.8	18.5	33.5	26.0

Observations : Les températures moyennes ont été **saisonnnières** sur l'ensemble des régions.

Avec : Littoral: minima : 17 à 22°C
maxima : 28 à 38°C

Hauts plateaux: minima : 19 à 20°C
maxima : 34 à 36°C

➤ Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	-	-	-
Sub Littoral	-	00-10	-
Hauts Plateaux	00-11	00-11	00-17

• Impacts agrométéorologiques de la décade :

- Légère hausse de l'évapotranspiration ;
- Conditions favorables pour le développement des maladies cryptogamiques et des insectes.

- **Prévisions :**

Du mardi 27 au jeudi 29 juin 2017:

Régions nord :

Le mardi 27 juin 2017: Temps souvent voilé et pré orageux d'Ouest en Est, s'améliorant progressivement par l'Ouest en fin de journée, puis gagnant le Centre en cours de nuit.

Les températures maximales varieront entre 30°C et 34°C sur les régions côtières d'Ouest en Est, vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès elles oscilleront entre 34°C et 40°C, atteignant localement des pics de 42°C sur le Sud du Souk Ahras et le Nord du Tébessa.

Nb: repli de chaleur à partir du mercredi d'Est en Ouest.

Les vents seront faibles à modères se renforçant sur l'Ouest et le Centre en cours de nuit.

Le mercredi 28 et le jeudi 29 juin 2017: Le ciel sera généralement dégagé ou peu voilé, excepte la matinée du mercredi où on observera un temps passagèrement voilé vers le Centre-Est et Est, toutefois, des foyers orageux isolés seront probables durant les après midi vers les Hauts plateaux de l'Ouest et ceux du Centre.

Les températures maximales varieront entre 26°C et 30°C sur les régions côtières, vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès elles oscilleront entre 28°C et 34°C d'Ouest en Est, atteignant localement des pics de 36°C sur Tébessa.

Les vents seront modérés à localement assez forts.

Du mardi 27 au jeudi 29 juin 2017:

Régions sud : Formations nuageuses avec quelques foyers orageux isolés de l'extrême Sud vers le Hoggar/Tassili et durant les après midi/soirées, sur les autres régions sahariennes, le temps sera le plus souvent dégagé et/ou partiellement voilé, les températures maximales varieront de 38°C à 44°C sur l'ensemble des régions Sahariennes, par contre, vers le Hoggar/Tasili elles seront autour de 32°C et 36°C.

Les vents seront généralement faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable sur la partie Sud-Ouest, le Sud Saoura, Sahara Central le mardi et de la brume de sable vers l'extrême Sud.

- **Impacts agrométéorologiques prévisionnels :**

- Evapotranspiration en hausse;
- Conditions favorables pour le développement des maladies cryptogamiques et des insectes.

1.2. Stade et comportement de la végétation:

1.2.1. Arboriculture:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Olivier	Centre	Grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Agrumes	Centre	Grossissement	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Vigne	Centre	Grossissement à maturité	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à noyaux</u> Pêcher Cerisier Abricotier Prunier	Centre	Grossissement à maturité	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier	Centre	Grossissement à maturité	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.2. Cultures maraichères:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre	Centre	Maturité	-	-
	Est	-	-	
	Ouest	-	-	
Ail	Centre	-	-	-
	Est	Grossissement	-	
	Ouest	-	-	

1.2.3. Grandes cultures:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	Maturité physiologique	Maturité physiologique	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	
Orge et Avoine	Centre	Maturité physiologique	Maturité physiologique	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	//	
Légumineuse alimentaire	Centre	Maturité physiologique	Maturité physiologique	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	-	

1.2.4. Région Sud:

Spéculations	Régions	Stade phénologiques	Observations
Deglet Noor	Biskra	Nouaison	-
	El-Oued	//	-
	Ourgla	//	-

1.3- Recommandations techniques:

1.3.1-Arboriculture:

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gombose Mineuse Pucerons Aleurodes Acariens Cochenilles Teigne	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques; Fertilisation azotée; Suppression des gourmands. 	Respect du D.A.R
<u>Olivier</u>	Tavelure Psylle Teigne Cochenille Tuberculose Verticilliose	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques; Fertilisation azotée. 	Surveillance contre le Dacus Irrigation selon nécessité
<u>Vigne</u>	Mildiou Altis Oïdium Eudémis	<ul style="list-style-type: none"> Traitements contre risques ; Poursuite récolte des variétés précoces. 	Discage et suppression des rejets
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier	Tavelure Puceron Carpocapse Psylle Oïdium	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques ; Taille en vert ; Poursuite récolte des pommes précoces. 	Sous soulage en cas de nécessité
<u>Rosacées à noyaux</u> Pêcher Cerisier Abricotier Prunier	Cératite Moniliose Coryneum Capnode Puceron	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques; Traitement contre les larves (capnode); Taille en vert; Poursuite récolte des pêches. abricots. prunes et des cerises variétés précoces et saison. 	
<u>Nouvelles plantations (2017-2018)</u>		<ul style="list-style-type: none"> Fumure de fond (P. K); Début défoncement. 	

1.3.2-Cultures maraîchères:

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Cultures S/serres	Mildiou Botrytis Alternariose Mineuse Aleurodes Thrips Pucerons Acariens	<ul style="list-style-type: none"> Fert-irrigation ; Effeillage et ébourgeonnage ; Désherbage ; Ecartement des ouvertures. 	-

1.3.3-Grandes cultures:

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orge et Avoine	Criquet marocain Moineau	<ul style="list-style-type: none">• Confection des lignes de pare feu pour éviter les incendies ;• Prévenir des citernes d'eau et des extincteurs ;• Poursuite de la campagne moisson et battage ;• Poursuite du fauchage des fourrages ;• Ramassage des fourrages en cours de séchage et mettre à l'abri les bottes de foin.	Lutte contre les moineaux et les ravageurs

1.3.4- Phoeniculture (Régions Sud):

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Deglet Noor	-	<ul style="list-style-type: none">• Irrigation selon nécessité;• Fertilisation minérale.	-

1.3.5-Production animale:

Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none">• Récolter le miel d'agrumes (plaines);• Mettre en place les hausses (montagnes);• Traiter les nouveaux essaims contre la varroase;• Nettoyer les ruches des mauvaises herbes;• Disposer des abreuvoirs à l'abri du soleil et s'assurer de la présence d'eau potable;• Protéger les ruches des rayons solaires.
Aviculture	<ul style="list-style-type: none">• Procéder à la dératisation autour bâtiments d'élevage;• Entreposer les sacs d'aliments dans des bonnes conditions à l'abri des rongeurs ;• Respecter les normes d'élevage à l'intérieur des bâtiments notamment la température;• Respecter le délai d'attente avant l'abattage.
Ruminants	<ul style="list-style-type: none">• Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage;• Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage;• Surveillance particulière de l'état sanitaire des animaux et procéder à des traitements si nécessaire après consultation du vétérinaire;• Installation des pédiluves pour éviter la transmission des maladies contagieuses chez les bovins;• Eviter l'introduction de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire afin d'éviter les maladies contagieuses;• Assurer une alimentation équilibrée pour les vaches gestantes et une alimentation énergétique en fin de gestation;• Assurer une alimentation équilibrée pour les génisses destinées à la production laitière;• Poursuite de la vaccination contre la fièvre aphteuse du cheptel.• Assurer une bonne litière sèche pour les vaches laitières et leurs veaux;• Surveillance particulière des mammites chez les vaches laitières avec un contrôle régulier des réglages des machines à traite;• Assurer un bon suivi des mises bas et des vêlages;• Chaulage des étables et remplissage des pédiluves par un désinfectant.• Assurer un abreuvement en quantités suffisantes ;• Lutter contre les parasites internes et externes ;• Surveillance des vêlages et des mises bas.

N° 41	Régions	Station	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Du 18 au 24/06/17	Du 01 au 24/06/17	Cumul du 01/09 au 24/06/17
01	QUEST													
	Littoral	Ghazaouet	14	07	45	51	95	06	11	07	11	00	00	247
		Béni Saf	08	18	46	85	156	21	19	04	05	00	01	363
		Oran	02	02	90	78	107	06	06	09	07	00	00	307
		Arzew	00	06	52	39	89	02	13	07	03	00	00	211
		Mostaganem	11	02	50	33	154	12	20	05	03	00	00	290
	Sub Littoral	Maghnia	15	03	37	41	112	26	14	21	07	00	00	276
		Tlemcen (Aero)	02	09	34	40	102	22	14	02	03	00	00	228
		Mascara	05	02	42	87	173	07	17	14	25	00	00	372
		S.B.Abbès	04	08	47	97	145	06	11	03	11	00	00	332
		Relizane	03	03	79	27	88	10	22	00	05	00	00	237
	H. Plateaux	Saida	17	05	47	64	125	17	14	12	31	00	22	354
		EIKheiter	10	00	43	26	34	07	07	29	05	00	00	161
		ElBayadh	65	01	66	36	62	06	00	18	05	01	06	266
		Mécheria	71	09	38	46	26	02	01	09	04	00	00	206
		Naama	51	08	39	62	34	08	04	35	06	11	15	273
		Ain Séfra	44	09	36	68	20	06	00	10	04	02	03	202
02	CENTRE													
	Littoral	Dar ElBeida	06	09	113	85	255	18	55	22	08	00	04	575
		Dellys	16	32	153	173	217	24	34	35	02	ND	ND	686
		Ténès	01	04	190	87	194	21	26	23	02	00	42	590
	Sub Littoral	Médéa	10	08	63	176	450	20	28	11	04	00	10	780
		Tizi Ouzou	04	17	68	105	250	36	29	37	02	00	07	555
		Bouira	47	23	40	55	192	37	23	26	07	00	40	490
		Ain Bessem	23	10	29	50	181	21	24	41	01	10	17	407
		Khemis Miliana	05	04	58	98	209	10	31	01	04	00	42	462
		Ain defla	13	11	78	83	240	05	33	02	ND	ND	ND	465
		Miliana	09	06	83	162	364	14	43	02	02	00	39	724
		Chlef	03	04	73	64	178	07	33	00	01	00	11	374
	H. Plateaux	Tiaret	07	05	39	27	151	13	03	11	19	01	00	276
		Djelfa	18	13	24	23	78	02	00	00	10	02	12	182
		M'sila	05	10	17	35	72	01	02	06	14	00	18	180
		Ksar Chellala	22	04	15	25	25	00	00	03	13	11	07	125
		Bou Saada	03	10	18	38	24	00	00	04	30	00	21	148
03	EST													
	Littoral	Bejaia (Aéro)	39	23	46	45	288	51	06	71	01	00	08	578
		Jijel (Port)	45	33	243	41	318	78	07	57	02	00	35	859
		Annaba	33	32	72	20	119	67	07	25	00	00	22	397
		El Kala	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		Skikda	10	42	80	41	208	67	00	30	02	00	04	484
	Sub Littoral	Bouchegouf	ND	36	69	21	124	66	06	36	02	ND	ND	360
		Guelma	53	42	51	27	118	48	00	23	05	00	27	394
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	11	18	33	07	51	15	00	09	09	00	21	174
		Sétif	12	15	30	07	50	20	00	06	09	00	56	205
		Constantine	08	20	31	08	89	33	00	26	06	00	12	233
		Mila	25	14	74	15	128	90	00	41	ND	06	25	418
		O .E. Bouaghi	18	04	30	21	48	13	06	21	14	17	32	224
		Khenchela	14	34	35	32	28	12	07	54	28	00	31	275
		Souk Ahras	48	18	55	36	150	81	23	53	09	00	42	515
		Batna	11	06	34	10	35	07	00	21	04	00	24	152
		Tébessa	30	49	19	66	23	09	11	47	33	04	13	304

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de Septembre 2016 à Avril 2017 sont consolidées.

Le mois de mai est consolidé par décade.

L'épaisseur des neiges n'est pas comptabilisée.

Pluviométrie inférieure à 30 mm.
 Pluviométrie entre 50 et 100 mm.
 Pluviométrie entre 30 et 50 mm.
 Pluviométrie supérieure à 100 mm.